

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 JUILLET 2023**

Délibération 230705D015
Classification : 4.1 – Personnel titulaires et
stagiaires de la FPT

Nombre de membres :

Conseillers en exercice ... 29

Conseillers présents 25

Qui ont délibéré 29

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : M. Maurice PERRION, Mme Anne-Marie CORDIER, M. Philippe ROBIN, Mme Sonia FEUILLÂTRE, Mme Valérie PRONO, M. Alain BOURGET, Mme Nathalie ROZÉ, M. Bertrand LERAY, M. Jean-Marc BESNARD, M. Gaëtan GROIZEAU, M. Thierry KERLOC'H, M. Laurent LEBRETON, Mme Catherine GAULT, M. Stéphane FAGARD, Mme Stéphanie BÉRITAULT, M. David TOURNEFIER, M. Stéphane HÉAS, Mme Anita MENET, M. Guillaume NIEL, M. Julien ROUSSEAU, Mme Aurélie VASSAULT DUVAL, M. Michel MATHÉ, Mme Lucie DEVAIS, Mme Déborah JOURDON, Mme Lucie BONNO.

Étaient absents excusés : Mme Nathalie CAIVEAU (pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER) – Mme Déborah SIDDI (pouvoir à Mme Stéphanie BÉRITAULT) – Mme Mélanie BRIAULT (pouvoir à M. Guillaume NIEL) – M. Olivier BLAISE (pouvoir à M. Maurice PERRION)

Secrétaire de séance : Mme Déborah JOURDON.

RESSOURCES HUMAINES – MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il est proposé au conseil municipal, après avis favorable du CST, d'autoriser la mise en place d'un contrat d'apprentissage, au sein du service des espaces verts, à compter du 1^{er} septembre 2023.

L'accueil d'un apprenti au sein de ce service se fera en fonction des candidatures reçues et après désignation d'un maître d'apprentissage au sein du service, selon les conditions requises.

Le maître d'apprentissage sera un agent de l'équipe « espaces verts ». À ce titre, il percevra une NBI de 20 points (bonification indiciaire).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable.

Vote : 29 voix pour

A Ligné, le 11 juillet 2023

Le Maire,
Maurice PERRION



La secrétaire de séance
Déborah JOURDON



Mis en ligne sur le site de la commune le 17/07/2023